BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 692

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

484 927 694 RCS Grenoble.
TEAM CO DEVELOPMENT.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 445, Rue Lavoisier, 38330 Montbonnot-Saint-Martin.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS D'INSERTION AU B.O.D.A.C.C. Annonce rectificative à l'annonce n° 1344 du BODACC A n° 20250207 publié le 28/10/2025 AVENANT AU PROJET DE FUSION. Aux termes d'un acte S.S.P. établi le 6 octobre 2025. La société TEAM CO DEVELOPMENT SARL au capital de 100 000 euros dont le siège est à MONTBONNOT ST MARTIN 38330, 445 Rue Lavoisier 484 927 694 RCS GRENOBLE et la société LANO SARL au capital de 332 000 euros dont le siège est à MONTBONNOT ST MARTIN 38330, 445 rue Lavoisier 790 488 241 RCS GRENOBLE ont projeté leur fusion par voie d'absorption de la première par la seconde. Ce projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC par l'annonce n° 1344 du BODACC A n° 20250207 publié le 28/10/2025. Suite à une erreur matérielle, les sociétés susvisées ont décidé d'apporter les modifications suivantes au projet de fusion. Montant du mali technique de fusion 204 066 € Toutes les autres stipulations du projet de fusion demeurent inchangées. L'avenant au projet de fusion a été déposé le 11 février 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE conformément aux dispositions de l'article L 236-6 du Code du Commerce. POUR AVIS.